

## Communiqué de presse :

Le 10 septembre 2020, le jury du 6<sup>ème</sup> concours national « Innovations pour l'Agriculture », organisé par AGRINOVE, a décerné ses trois prix.

### **1<sup>er</sup> Prix : Monsieur MARQUES Antonio - OENOPROTECH**

OENOPROTECH développe un système modulaire de protection physique de la vigne contre les intempéries (grêle, gel, ensoleillement important). Chaque module permet de déployer une protection textile, au-dessus des rangs de vigne. La protection textile a fait l'objet d'une étude spécifique afin d'offrir une solution robuste, souple et offrant peu de prise au vent. La commande du déploiement et de la fermeture se fait à distance. La structure peut également servir pour le palissage.

### **2<sup>ème</sup> Prix : Monsieur GUITTON William - MEROPY**

MEROPY a développé SentiV, petit robot terrestre autonome de surveillance et de diagnostic destiné aux grandes cultures. Les données relevées sont traitées et transformées en une carte de variabilité intra-parcellaire donnant des informations sur l'indice de végétation (qui définit la vigueur et la quantité de la végétation) et la présence éventuelle d'adventices. Ces informations permettent à l'agriculteur de piloter au quotidien et avec précision son exploitation en modulant les apports d'intrants sur ses parcelles.

Le robot peut arpenter jusqu'à 20 hectares par jour sans abîmer les cultures ni tasser le sol grâce à son faible poids (15 kg). Le robot étant modulable et en proxidtection, il peut accéder sur et en-dessous de la canopée, quel que soit le stade de développement de la culture.

### **3<sup>ème</sup> Prix : Monsieur ESCARRET Thierry**

Le projet Pinaster® concerne un procédé de production d'une culture de houblon en milieu forestier. L'utilisation d'arbres élagués, installés en lignes régulières sur une parcelle forestière, permet l'implantation d'une densité de pieds de houblon équivalente à celle que l'on trouve dans les houblonnières traditionnelles. L'idée est d'utiliser les arbres élagués comme structure afin d'économiser le prix élevé du support de culture.

### **Le jury a tenu par ailleurs à décerner une citation à :**

- Monsieur ROES Michael - TOOPI-ORGANICS : pour un projet de collecte et de transformation de l'urine humaine en ressource pour l'agriculture et l'industrie.

**La remise des prix se fera le mardi 10 novembre 2020 en fin d'après-midi, dans le cadre du forum AGRINOVBRE, organisé par AGRINOVE.**

The logo for Agrinove features the word "Agrinove" in a sans-serif font. The letters "A", "g", "r", "i", and "n" are colored in a teal or light blue, while the letters "o", "v", "e" are in a dark brown or maroon color.

AGRINOVE & LE S.M.D.E.N.

Le Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais est composé du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et de la Communauté de Communes Albret Communauté. **Cette structure publique a été créée pour aménager à Nérac (47) une technopole, baptisée Agrinove, consacrée aux activités économiques situées en amont de l'agriculture.**

Agrinove anime aujourd'hui deux clusters, l'un consacré à la recherche et à la mise au point de produits phytosanitaires naturels (« les plantes au service des plantes »), l'autre composé principalement d'agro-équipementiers et de bureaux d'étude (« cluster machinisme agricole »).

**Agrinove a lancé, en novembre dernier, son 6ème concours national « innovations pour l'agriculture »**, afin de se positionner comme acteur majeur de l'agriculture de demain, promouvoir sa technopole et « alimenter » sa pépinière d'entreprises et sa zone d'activités directement (avec les lauréats) et indirectement (avec les participants).

Ce concours a été doté de 60 000 Euros de prix, ainsi répartis :

- une dotation fixe en numéraire de 15 000 Euros pour le 1<sup>er</sup> prix, 10 000 Euros pour le 2<sup>nd</sup> prix et 5 000 Euros pour le 3<sup>ème</sup> prix ;
- une dotation en prestation de services, du même montant financier (exemple : loyers, heures formations, chèquiers conseil, etc.), réservée aux lauréats qui s'installeront dans les 3 ans à venir au sein de la Technopole Agrinove.

**Il est à signaler que cette année la Fondation pour une Agriculture Durable en Aquitaine a contribué à la dotation de ce concours en s'associant financièrement au prix qui sera remis à l'entreprise Oenoprotech.**

Le jury, composé de plusieurs de nos partenaires, était constitué ainsi :

- Monsieur François ARBERET, Responsable Conseil, CERFRANCE ;
- Monsieur Jérôme AUSSENAC, Proviseur du lycée agricole de Nérac (Agrocampus 47) ;
- Monsieur Pierre BOUGAULT, délégué territorial au pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation ;
- Monsieur Gilbert BROS, Président du Conseil de Surveillance de REUSSIR ;
- Monsieur Sébastien CAVIGNAC, chargé de mission d'INVENIO ;
- Monsieur Sylvain GAUDON, responsable « Développement Agriculture », Crédit Agricole d'Aquitaine ;
- Monsieur Jean-Luc GIORDANA, directeur adjoint du Conseil départemental de Lot-et-Garonne ;
- Monsieur Gilbert GRENIER, Professeur d'Automatique et Machinisme à Bordeaux Sciences Agro ;
- Monsieur Nicolas LACOMBE, vice-président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et d'Albret Communauté et Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais ;
- Monsieur Bruno MILLET, Directeur général adjoint de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Louis UMINSKI, Vice-Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.

**Ce jury a décerné 3 prix parmi les 35 projets déposés.**

\* \* \* \* \*

Contact :

Hubert CAZALIS

Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais

**Technopole Agrinove – Route du Nomdieu - 47600 Nérac**

**Tél. : 05 53 97 71 53 / 06 47 49 34 12**

Mail : [h.cazalis@agrinove-technopole.com](mailto:h.cazalis@agrinove-technopole.com) - [www.agrinove-technopole.com](http://www.agrinove-technopole.com)